Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 035-213503378-20260929-DELIB20260929N2-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.
Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 23 septembre 2026.
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice 27
Présents 22
Votants 27

Etaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, MIGNIERE Caroline, TOUZARD Blaise, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOUILLÈRE Roger, ARRIBARD Martine, JEANNEAU Luc, BOSSARD Nelly, COLOMBEL Joëlle, PROVOST Frédéric, DANG Isabelle-Laure, ROBIDOU Christophe, GOUGEON Laurent, VIVIEN-MOISON Véronique, MORIN Stéphanie, LAVOLLÉE Sébastien, DEHEEGER Vianney, LE DIMNA Martine.
Etaient absents excusés : BIMBOT Frédéric donne pouvoir à DELVILLE Nathalie / LIPOVAC Anne-Sylvie donne pouvoir à DANG Isabelle-Laure / CHABILAND Annabelle donne pouvoir à BOLIVARD Régis / GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi / MORIN-LOUVIGNY Isabelle donne pouvoir à VIVIEN-MOISON Véronique
Etait absent : néant.
Secrétaire de séance : M. Régis BOLIVARD à qui il est adjoint un auxiliaire.

2. Compte-rendu des décisions prises par M. le maire en vertu de la délégation accordée au titre de l'article L2122-22 du C.G.C.T. à M. le maire, pour le droit de préemption urbain - délibération n° 4 du 07.04.2026

- Vu les articles L 2122-22 et 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
- Vu la délégation accordée à M. le maire par délibération n° 4 du 07.04.2026 pour le droit de préemption urbain,
- Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par M. le maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions prises par le maire, présentées dans le tableau ci-dessous :

Nature du bien	Adresse du Bien	Référence cadastrale	surface	zone PLU	Décision du Maire
terrain	rue Nationale	AB 838	57	Uca+ABF	Pas de préemption
bureaux	place André Ferré	AB 435-650-651	216	Uca+ABF	Pas de préemption
Habitation et terrain	5 rue Pierre Lasnet	AC 3	242	Uea+ABF	Pas de préemption
habitation&terrain	8bis square Albert Tostivint	AB 454-453-674	1316	Uca et ABF	Pas de préemption
Habitation et terrain	7 rue Louison Bobet	B 953-938	675	Uea	Pas de préemption
terrain	10bis rue du Haut Champ	AD 586	420	Uea+ABF	Pas de préemption
Habitation et terrain	7 rue du Chêne Vert	AB 61	111	Uca+ABF	Pas de préemption
Habitation et terrain	14 rue du Clos Ponthiou	AC 115	603	Uea+ABF	Pas de préemption
terrain	3 rue Pierre Lasnet	AC 436	112	Uca+ABF	Pas de préemption
Habitation et terrain	5 rue Redgrave	AC 11	345	Uea+ABF	Pas de préemption
Habitation et terrain	27 rue de la Libération	AB 13-14	845	Uca+ABF	Pas de préemption
garage	place du Four à Ban	AB 764-727	3131	Uea+ABF	Pas de préemption
Habitation et terrain	7 rue du Prieuré	AB 33-653	178	Uca+ABF	Pas de préemption
Habitation et terrain	12 rue du Haut Champ	AD 317	816	Uea+ABF	Pas de préemption

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 035-213503378-20260929-DELIB20260929N2-DE

Habitation et terrain	3 La Saude Cochère	C 1454-246	2149	Uea	Pas de préemption
habitation	rue du Chêne Vert	AB 62	53	UCa+ABF	Pas de préemption
Habitation et terrain	7 rue du Clos Ponthiou	AC 103	608	Uea	Pas de préemption
chemin d'accès	rue René-Guy Cadou	AB 768	71	Uca+ABF	Pas de préemption
Habitation et terrain	9 rue du Bas Champ	AC 162-243	99	Uca+ABF	Pas de préemption
appartement	2 rue de Rohan	B 1194	2916	Uea	Pas de préemption
Habitation et terrain	29 rue du Clos de Justice	C 1360	489	Uea	Pas de préemption
terrain	La Cour es Bédouins	D 1056	166	Uh1	Pas de préemption
terrain	allée de Coëtquen	B 1277	125	Uea	Pas de préemption
Habitation et terrain	22 rue de la Bédoyère	B 562	467	Uea	Pas de préemption
terrain	4bis rue Emile Arthur	AC 459	459	Uea+ABF	Pas de préemption
Habitation et terrain	34 La Cour es Bédouins	D 1054	2000	Uh1	Pas de préemption

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,
Le Maire, Christian TOCZÉ

Le secrétaire de séance, Régis BOLIVARD